



Circuit Jeune du 87

Règlement :

La compétition est ouverte à tous les joueurs et joueuses **Non Compétiteurs, classés P ou D9 à la date du 1^{er} septembre 2016**, licenciés à la FFBaD et UNSS **du département** pour la saison 2016-2017.

Le règlement du tournoi sera celui établi par le Comité Départemental de la Haute Vienne (version 1 du 01/09/2016) affiché dans la salle.

En cas de contestation, le Juge Arbitre s'y référera.

Les tableaux seront faits au plus tard 7 jours avant la compétition et les convocations seront envoyées **5 jours avant** la compétition aux représentants de chaque club.

Dates, Lieu :

Le 3 et le 4 décembre 2016

Gymnase Municipal de Saint Sulpice Laurière



Catégories :

Poussins, benjamins, minimes, cadets et UNSS

Inscription :

7 euros par joueur

Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard le mercredi 23 novembre 2016 accompagnées du règlement à l'ordre du Volant Dingue

Tirage au sort le samedi 26 novembre 2016.

Inscriptions à renvoyer à l'adresse suivante :

PERRIER Isabelle
Malabard
87640 RAZES

Mode de déroulement du tournoi :

Les matchs se dérouleront prioritairement en poule de 4 ou 5 joueurs/joueuses avec 2 sortants par poule suivant la configuration de chaque tableau.

Un match pour la troisième place sera joué.

Les matchs pourront être scorés par les vainqueurs en match de poule et perdants en élimination directe.

Volants :

Les volants officiels sont les CARLTON GT3 et CARLTON GT1.

Les joueurs NC pourront utiliser des volants plastiques dans le cas où les deux joueurs sont d'accord.

Juge Arbitre :

Le/la Juge Arbitre sera Mme Géraldine BOURDACHE

Récompenses :



Une coupe ou lots divers seront remis aux 3 premiers de chaque catégorie

Buvette :

Le club de Saint Sulpice Laurière a prévu un coin restauration et boissons pour vous satisfaire



Classement :

A l'issue de chaque étape, un classement sera établi à partir des résultats obtenus sur l'ensemble des étapes qualificatives par catégorie.